



Favoriser le bien-être et la réussite éducative des enfants : quelle approche adopter à l'éducation à la petite enfance?

Roxane Drainville, M.Sc et doctorante en éducation, UQAT

Dans les dernières années, au Québec, la prévention des difficultés d'apprentissage représente un enjeu majeur non seulement dans le milieu scolaire, mais également dans le milieu de l'éducation à la petite enfance. En effet, les récentes politiques ministérielles¹ soulignent l'importance de mettre en place des interventions précoces qui ciblent les enfants âgés de 0 à 8 ans. La forme que doivent prendre ces interventions ne fait toutefois pas l'objet d'un consensus. Alors que certains (parents, chercheurs et décideurs) favorisent une approche centrée sur l'initiation des enfants aux apprentissages scolaires (écriture, calcul, raisonnement scientifique²), d'autres (parents, chercheurs et décideurs) favorisent plutôt une approche centrée sur le développement global de l'enfant et le respect de ses stratégies naturelles d'apprentissage (jeu, découverte et expérimentation).

Dans cet article, nous proposons d'abord de nous pencher sur les origines de ces deux approches afin de mieux comprendre les valeurs qui les sous-tendent et leur implication pour le milieu de l'éducation à la petite enfance. Par la suite, nous nous intéresserons à l'approche adoptée au Québec. Enfin, nous présenterons en quoi le jeu est une source d'apprentissage pour les jeunes enfants.



« Dans le jeu, l'enfant décide non seulement d'entrer dans le jeu ou d'y mettre fin, mais il prend ensuite plusieurs décisions concernant le déroulement du jeu, parfois en devant tenir compte des décisions des autres joueurs et parfois même, sa décision sera celle de respecter les règles établies dans le jeu ou d'accepter ce que les autres auront décidé. »

L'approche scolarisante

L'approche scolarisante tient notamment son origine des Salles d'Asile françaises, une institution mise en place au XIX^e siècle visant à accueillir les enfants issues de familles de la classe ouvrière qui étaient alors « soupçonnées d'incapacité à éduquer correctement leurs enfants »³. La mission des Salles d'Asile était alors de dispenser une éducation précoce à ces enfants sur les plans moral, physique et intellectuel⁴. Ce qui caractérise l'approche scolarisante est donc cette vision centrée sur les manques de l'enfant et la nécessité de « combler un déficit constaté ou appréhendé »⁵. Dans cette approche, on considère que certains acquis sont préalables aux apprentissages scolaires et que l'enfant qui ne les a pas développés est à risque d'éprouver des difficultés d'apprentissage. Les éducateurs accordent ainsi une valeur prioritaire au développement cognitif et à l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux

disciplines scolaires⁶. De plus, dans l'approche scolarisante, on peut constater que des méthodes d'enseignement propres à l'éducation primaire, telles que l'enseignement explicite et systématique, sont préconisées⁷.

L'approche développementale

L'approche développementale, quant à elle, tient son origine des *Jardins d'enfants* (*kindergarten*) instaurés par Fröbel au XIX^e siècle en Allemagne⁸. Les jardins d'enfants se veulent un lieu intermédiaire entre le milieu familial et scolaire, où sont encouragées l'autonomie et la libre expression de l'enfant⁹. « Le rôle de l'éducateur est de lui permettre d'exprimer ce qu'il a en son for intérieur et, comme un bon jardinier, de créer les meilleures conditions pour que la plante s'épanouisse »¹⁰. Cette philosophie de l'éducation des jeunes enfants est toujours



présente dans l'approche développementale qui « privilégie l'apprentissage actif des jeunes enfants en interaction avec un environnement stimulant et varié, qui les incite à se mobiliser dans tous les domaines de leur développement (physique et moteur, affectif, social, cognitif et langagier) »¹¹. Dans cette approche, le rôle de l'éducateur est de guider l'enfant dans ses

apprentissages¹² en accompagnant, soutenant et enrichissant l'exploration et le jeu de l'enfant¹³. L'approche développementale ne recommande pas un enseignement direct et morcelé des apprentissages, mais préconise plutôt de mettre en place des activités qui offrent à l'enfant la possibilité de se développer simultanément sur plan moteur, affectif, social, langagier et cognitif¹⁴.

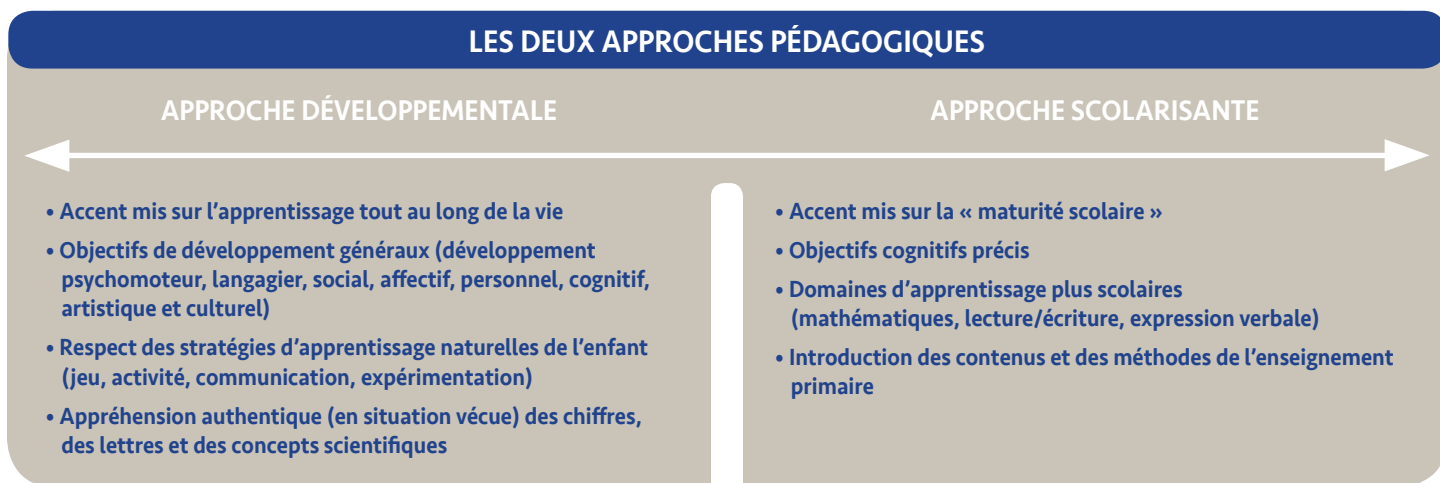


Figure tirée de : Drainville, R. (2017). *L'évaluation de l'émergence de l'écrit intégrée au jeu symbolique : étude de cas sur les pratiques d'enseignantes au préscolaire*. (Mémoire de maîtrise), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, p. 27.

« Une place de choix devrait d'ailleurs être accordée au jeu puisqu'il favorise non seulement le développement simultané de plusieurs compétences, mais qu'il offre également à l'enfant un contexte motivant d'apprentissage dans lequel il peut agir, décider et prendre des risques sous le regard attentif de l'adulte. »

Quelle approche adopter à l'éducation à la petite enfance?

Il serait faux de considérer que les apprentissages liés aux domaines scolaires n'ont pas leur place à l'éducation à la petite enfance. Les enfants sont naturellement initiés à l'écriture, aux mathématiques et aux sciences dans leur quotidien : ils observent les adultes lire et écrire, écoutent des histoires, classent des objets en fonction de leur couleur, observent la nature qui les entoure et questionnent les adultes à son sujet...

Toutefois, il est erroné de croire que seul un enseignement direct et systématique de ces habiletés permet aux enfants de les développer. En fait, bien que cette méthode éducative présente des effets bénéfiques à court terme, notamment sur les habiletés en lecture et en écriture¹⁵, il s'avère qu'une méthode éducative favorisant les activités dirigées par l'enfant (jeu et exploration) entraîne de meilleurs résultats à long terme¹⁶. Il est également important de souligner que les enfants ayant bénéficié à la petite enfance d'une éducation dirigée par

l'adulte et orientée principalement sur l'acquisition d'habiletés scolaires présentent un niveau d'anxiété et de dépendance à l'adulte plus grand que ceux ayant bénéficié d'une éducation axée sur le développement global et encourageant les initiatives de l'enfant¹⁷.

Pour favoriser le bien-être des jeunes enfants et leur réussite éducative, il est donc indiqué d'adopter une approche développementale plutôt que scolarisante. C'est notamment la position du Conseil des ministres du Canada¹⁸, du Conseil supérieur de l'éducation du Québec¹⁹ et du gouvernement québécois. À cet effet, le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux se sont concertés et ont adopté une vision commune favorable à l'approche développementale²⁰. Ainsi, les programmes éducatifs destinés aux enfants de moins de 6 ans ont pour mission commune le développement global



de l'enfant, soutiennent que l'enfant doit jouer un rôle actif puisqu'il est le premier acteur de son développement, soulignent l'importance de respecter le rythme de développement, les besoins et les intérêts de chaque enfant, et prescrivent de privilégier le jeu comme moyen d'apprentissage²¹.

Le jeu, une source d'apprentissage

Le jeu est une stratégie d'apprentissage naturelle pour le jeune enfant. En effet, « il peut être une source inépuisable de propositions d'activités d'apprentissage, y compris en lien avec l'écrit et les mathématiques, à faire vivre aux enfants afin de les amener à un niveau supérieur de développement, et ce, dans un contexte significatif »²². Par exemple, un enfant qui joue à classer dans différents enclos les figurines d'animaux de la ferme en fonction de leur grosseur s'éveille déjà aux mathématiques, tout en se développant sur le plan moteur. Ou encore, un enfant qui fait semblant de lire une histoire à sa poupée s'éveille au langage écrit, tout en se développant sur le plan social et affectif. Le jeu est ainsi une activité qui favorise le développement de l'enfant dans plusieurs domaines à la fois²³. En effet, en jouant, « il bouge, utilise ses muscles, se sert des objets, imagine des situations, exprime des sentiments, se relie aux autres. Ce faisant, il développe des habiletés motrices, perceptives, cognitives et sociales »²⁴.

Il s'avère que le jeu présente certaines caractéristiques qui le distinguent des autres activités et qui le rendent irremplaçable. D'abord, « une des caractéristiques fortes du jeu [...] c'est la place qu'y occupe l'action du joueur, autour de la position centrale de la décision sans laquelle le jeu ne peut se développer »²⁵. Autrement dit, le jeu offre un contexte dans lequel l'enfant peut agir selon ses désirs²⁶ en plus d'avoir le contrôle sur ses actions, les objets qu'il manipule et la situation qu'il imagine²⁷. Dans le jeu, l'enfant décide non seulement d'entrer dans le jeu ou d'y mettre fin, mais il prend ensuite plusieurs décisions concernant le déroulement du jeu, parfois en devant tenir compte des décisions des autres joueurs et parfois même, sa décision sera celle de respecter les règles établies dans le jeu ou d'accepter ce que les autres auront décidé²⁸. Le jeu favorise ainsi le développement de l'autorégulation, de l'estime de soi et de compétences sociales.

Ensuite, le jeu se distingue également en raison de sa nature fictive. En jouant, l'enfant entre dans un monde imaginaire qui lui permet de s'éloigner de la « vraie » vie et de ses conséquences²⁹. Ceci est un élément favorable aux apprentissages de l'enfant puisqu'« il apprend alors à s'amuser avec les difficultés, à composer avec les frustrations et à apprivoiser l'échec dans un contexte où les conséquences sont minimales »³⁰. Par exemple, si l'éducatrice demande à un enfant d'apporter un plateau de collation aux autres enfants, celui-ci pourrait



refuser de le faire parce qu'il craint d'échapper le plateau et qu'on se fâche contre lui. Toutefois, ce même enfant n'aurait aucune crainte à prendre un plateau, à le remplir d'aliments en plastique et à l'apporter à une table alors qu'il joue à être un serveur dans un restaurant puisque, dans ce contexte, s'il échappe le plateau ce sera sans importance puisque ce n'était qu'un jeu. Il n'aura qu'à remettre les aliments sur le plateau et à reprendre son jeu.

Enfin, soulignons que le jeu se distingue par la motivation intrinsèque d'apprendre qu'il suscite chez l'enfant. Il semble effectivement que, très jeunes, « les enfants comprennent que plus ils ont de connaissances et de compétences de jeu, plus ils ont de chances de se faire accepter par le groupe »³¹. Ainsi, le désir de faire partie du groupe pour partager le plaisir de jouer amène les enfants à développer leurs connaissances de même que leurs compétences motrices, sociales, langagières et cognitives. Par exemple, en observant des enfants de 4 ans jouer à la corde à danser, un enfant plus jeune pourrait désirer jouer avec eux. Malheureusement, en raison de son niveau actuel de coordination, les autres joueurs pourraient lui refuser une place dans leur groupe. Ce jeu étant attrayant pour le jeune enfant, celui-ci pourrait observer les plus grands afin d'apprendre comment ils réussissent à sauter au bon moment. Il pourrait également s'entraîner en sautant par-dessus des objets fixes tout en les imitant. Motivé par son désir de jouer à la corde à sauter, cet enfant développerait volontairement ses compétences motrices.

Conclusion

Intervenir tôt auprès des jeunes enfants pour favoriser leur bien-être et leur réussite éducative est possible. Il faut simplement garder en tête qu'apprentissage et développement ne sont pas synonyme de scolarisation précoce. Tel que souligné dans cet article, adopter une approche développementale à l'éducation à la petite enfance s'avère préférable puisque cette approche suscite de meilleurs résultats à long terme sur le bien-être et les apprentissages des enfants. Ainsi, il importe de favoriser le développement global des enfants et de respecter le rythme ainsi que les intérêts de chacun. Pour ce faire, l'éducatrice se doit de proposer des activités davantage dirigées par les enfants que par les adultes dans lesquelles ils occupent un rôle actif. Une place de choix devrait d'ailleurs être accordée au jeu puisqu'il favorise non seulement le développement simultané de plusieurs compétences, mais qu'il offre également à l'enfant un contexte motivant d'apprentissage dans lequel il peut agir, décider et prendre des risques sous le regard attentif de l'adulte.



Références :

- 1 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. (2017). *Politique de la réussite éducative: le plaisir d'apprendre, la chance de réussir.* / Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. (2018). *Stratégies 0-8 ans : Tout pour nos enfants.*
- 2 Organisation de coopération et de développement économique [OCDE]. (2007). *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil.* Paris : OCDE.
- 3 Cadel, A. (2001). Historique: de la salle d'asile à l'école maternelle. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, 14(5), p. 274.
- 4 Cadel, A. (2001). Historique: de la salle d'asile à l'école maternelle. *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, 14(5), p. 274.
- 5 April, J., Lanaris, C. et Bigras, N. (2017). *Conditions d'implantation de la maternelle quatre ans à temps plein en milieu défavorisé.* Rapport de recherche présenté au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- 6 Bernier, J., Boudreau, M. et Mélançon, J. (2017). Regards sur la pédagogie du jeu au préscolaire. *Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation*, 8(2), 70-78.
- 7 Organisation de coopération et de développement économique [OCDE]. (2007). *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil.* Paris : OCDE.
- 8 Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre.* Paris : Economica Anthropos.
- 9 Le Capitaine, B. et Karpowicz, A. (2014). *Guide de l'éducateur de jeunes enfants (5^e édition),* Paris : Dunod.
- 10 Marinova, K. (2014). *L'intervention éducative au préscolaire: Un modèle de pédagogie du jeu.* Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 12.
- 11 Ministère de la Famille. (2014). *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées.* Québec: Ministère de la Famille, p. 5.
- 12 Bernier, J., Boudreau, M. et Mélançon, J. (2017). Regards sur la pédagogie du jeu au préscolaire. *Revue canadienne des jeunes chercheurs en éducation*, 8(2), 70-78.
- 13 Ministère de la Famille. (2014). *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées.* Québec: Ministère de la Famille, p. 5.
- 14 Lévesque, J.-Y. et Doyon, D. (2017). Porter attention à l'enfant et à son développement. *Revue Préscolaire*, 55(1), 6-9.
- 15 Brodeur, M., Gosselin, C., Mercier, J., Legault, F. et Vanier, N. (2006). Prévention des difficultés d'apprentissage en lecture: l'effet différencié d'un programme implanté par des enseignantes de maternelle chez leurs élèves. *Éducation et francophonie, numéro thématique sur la littérature*, 34(2), 56-83. / Fuchs, D. et al. (2001). Is reading important in reading-readiness programs? A randomized field trial with teachers as program implementers. *Journal of Educational Psychology*, 93(2), 251-267.
- 16 Goldbeck, S. (2001). Instructional models for early childhood: In search of a child-regulated/teacher-guided pedagogy. In S. Goldbeck (Dir.), *Psychological perspectives on early childhood education: Reframing dilemmas in research and practice* (pp. 3-34). Mahwah, NJ : Erlbaum. / Marcon, R. A. (2002). Moving up the Grades: Relationship between Preschool Model and Later School Success. *Early Childhood Research & Practice*, 4(1), 1-24.
- 17 Stipek, D. (2006). No child left behind comes to preschool. *The Elementary School Journal*, 106(5), 455-466.
- 18 Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. (2014). *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants.* Repéré à <http://galileo.org/earlylearning/downloads/fr/CMEC-2014-07-early-learning-framework-fr.pdf>.
- 19 Conseil supérieur de l'éducation [CSE]. (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services.* Gouvernement du Québec.
- 20 Ministère de la Famille. (2014). *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées.* Québec : Ministère de la Famille.
- 21 Ministère de la Famille et des Aînés. (2007). *Accueillir la petite enfance : programme éducatif des services de garde du Québec.* Québec : Gouvernement du Québec. / Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. (2017). *Programme de formation de l'école québécoise : Programme préscolaire 4 ans.* Québec : Gouvernement du Québec / Ministère de l'Éducation du Québec. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire et enseignement primaire.* Québec : Gouvernement du Québec.
- 22 Baillargeon, M. (2016). *Mémoire de l'OMEPC-Canada présenté dans le cadre des consultations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur la réussite éducative et de la Commission sur l'éducation à la petite enfance.* Québec : Comité canadien de l'Organisation mondiale de l'éducation préscolaire, p. 11.
- 23 Ministère de la Famille et des Aînés. (2007). *Accueillir la petite enfance : programme éducatif des services de garde du Québec.* Québec : Gouvernement du Québec. / Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. (2017). *Programme de formation de l'école québécoise : Programme préscolaire 4 ans.* Québec : Gouvernement du Québec / Ministère de l'Éducation du Québec. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire et enseignement primaire.* Québec : Gouvernement du Québec.
- 24 Ferland, F. (2009). *Le jeu chez l'enfant.* Montréal: Éditions du CHU Sainte-Justine, p.9.
- 25 Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre.* Paris : Economica Anthropos, p. 159.
- 26 Vygotsky, L. S. (1933/1966). Play and its role in the mental development of the child. *Soviet psychology*, 5(3), 6-18.
- 27 Ferland, F. (2009). *Le jeu chez l'enfant.* Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine, p.9.
- 28 Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre.* Paris : Economica Anthropos, p. 52.
- 29 Brougère, G. (2005). *Jouer/apprendre.* Paris : Economica Anthropos, p. 57.
- 30 Ferland, F. (2009). *Le jeu chez l'enfant.* Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine, p.9.
- 31 Delalande, J. (2003). Culture enfantine et règles de vie. Jeux et enjeux de la cour de récréation. *Terrain, anthropologie et sciences humaines*, p. 40, paragraphe 57.

Également disponible :

Bigras, N. (2005). « Scolarisation et apprentissages : nuances! » dans *Le Bulletin* (vol 26 no.1). Saint-Hubert : Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie.

Crédits photos : P. 1 CPE Abracadabra
P. 3 CPE Tortue Têtu
P. 4 CPE CPE Saint-Luc

Toute reproduction totale ou partielle de cet article est autorisée, en citant ainsi cet article :

Regroupement des CPE de la Montérégie (2018)
Favoriser le bien-être et la réussite éducative des enfants : quelle approche adopter à l'éducation à la petite enfance?
Saint-Hubert, Québec, Canada

Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie
1854, boul. Marie, Saint-Hubert (Québec), Canada J4T 2A9
450 672-8826 | cpemontregie@rcpem.com | rcpem.com

